

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE DE LIERNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Procès-verbal de la CLDR
du 27 février 2017 à 19h30
(Salle Le Vicinal – rue de la Gare 20 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal	Fabrice LEONARD Gaston LEROUX Didier MINET Vincent PEFFER	Philippe MATHIEU Daniel TOURBACH
Autres membres	Bernard BOTTY Edgard DEBACKER Jean-Pierre DELWAIDE Luc DETHIERS Nathalie FRESON Jacques HENRY Xavier KAISER Huguette LALLEMAND (excusée) Vincent LEROUX Lionel MERTENS (excusé) Antoine NEUFORGE Diane NINANE Thomas ZINNEN	Jean-Marie CYPERS Alain DANIEL Gabrielle HOURLAY Jacques JAMOYE Ghislain LAPORTE Pierre LHOEST (excusé) Patricia MATHIE Henry NAVEAU Didier NEURAY Pierre-Dominique RUYSSSEN Amandine TOURBACH
Nouveaux membres	<ul style="list-style-type: none">- CHEVOLET Pol- DAUBY Emilie- DEBOIS Georges- GERMAIN Patrick- LEJEUNE Séverine- MATHIEU Raymond- SALME François- SERVAIS Josette	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Maurine VANNI et Alix EVRARD

Auteur de projet (JNC) : Eleonora CAMPANELLA et Anne BAUSSON

Agent communal en charge du PCDR : Maud COUNSON

La réunion débute à 19h40.

1) Introduction et présentation de la nouvelle CLDR

M. Léonard accueille les membres de la CLDR et propose de réaliser un tour de salle afin de permettre à chacun de se présenter et d'exposer ses motivations. Rappelons qu'un appel à candidatures a été lancé dans les différents villages de la commune et que la CLDR accueille désormais de nouveaux membres. Cette présentation permettra par ailleurs au GREOVA de s'assurer que la composition de la CLDR respecte bien les règles de représentativité prévues dans le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural. La validation de la nouvelle CLDR aura prochainement lieu en Conseil communal pour ensuite être soumise à l'approbation du Ministre. Toutefois, M. Léonard spécifie que le travail de la CLDR peut déjà commencer.

M. Léonard précise que des réunions de retour dans les différents villages de l'entité vont avoir lieu de mi-mars à début mai. Ces réunions permettront aux citoyens de prendre connaissance du diagnostic partagé réalisé par le bureau d'études JNC. Ensuite, les groupes de travail thématiques pourront être constitués.

Enfin, M. Léonard souhaite céder la présidence de la CLDR à Monsieur Minet, échevin des travaux. Les membres donnent leur approbation.

2) Approbation du PV du 4 octobre 2016

Un membre souhaite obtenir des précisions quant à la définition des espèces invasives. Mme Evrard lui apportera la réponse en fin de réunion. Il demande ensuite qu'on lui explique la distinction entre la CCATM et la CLDR. M. Léonard précise que ce sont deux commissions composées de citoyens qui s'intéressent au territoire communal. La CLDR adopte une réflexion sur l'ensemble des thèmes liés à la vie communale alors que la CCATM s'oriente vers tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, la mobilité et la sécurité routière.

Le PV est ensuite approuvé.

3) Présentation du diagnostic partagé et des objectifs

M. Léonard cède la parole à Mme Campanella, architecte urbaniste chez JNC. Celle-ci présente le diagnostic partagé aux membres de la CLDR (cf. Présentation Power-Point annexée). Elle donne ensuite la parole à Mme Vanni, agent de développement au GREOVA, afin d'apporter quelques précisions sur le déroulement de la participation citoyenne. Mme Vanni explique que les villages de Lierneux, Villettes, Reharment, Trou de Bra, Sart, Jevigné et Arbrefontaine ont été consultés. Des animations ont notamment eu lieu dans trois écoles de la commune. Les agents de développement ont rencontré des personnes ressources et des associations. Des questionnaires ont également permis de récolter les idées d'une trentaine d'associations.

4) Remarques et commentaires

Après la présentation du diagnostic partagé, Mme Campanella cède la parole aux membres de la CLDR afin qu'ils fassent part de leurs remarques.

M. Léonard précise que le logement ILA ne se situe pas à Bra mais à Lierneux.

Un membre note que Bruxelles et Liège ont fait l'objet d'une inversion sur la carte présentant le thème de la mobilité.

Une remarque est émise quant au vieillissement de la population. M. Léonard n'approuve pas le constat admettant que la diminution des jeunes de 0 à 19 ans est liée à l'absence d'école secondaire. La diminution de ce public sur la commune et le vieillissement de la population seraient plutôt liés à un phénomène de croissance naturelle. Un membre spécifie que la diminution du nombre de jeunes sur la commune est certainement causée par l'augmentation du prix de l'habitat. Un autre pense que la diminution des jeunes sur la commune est liée aux problématiques de mobilité.

Un membre regrette l'absence de zoning sur la commune de Lierneux et précise que les habitants qui vivent dans la commune travaillent souvent à Liège, Bastogne ou au Luxembourg.

Une remarque est émise quant au développement du tourisme. Il est précisé que les habitants ne veulent pas voir se développer un tourisme de masse sur l'entité. Les citoyens accordent beaucoup d'importance au maintien d'un tourisme vert. Mme Campanella explique que l'idée n'est pas d'augmenter l'offre d'hébergement mais plutôt de développer et d'améliorer les services (réseaux de promenades, entretien des chemins et sentiers, valorisation paysagère, ...). C'est ce qui semble être la volonté des citoyens. Certains souhaitent notamment revaloriser le réseau TARPAN. En effet, bien qu'il présente un réel potentiel touristique vert, il n'est plus entretenu.

Pour éviter l'esprit de clocher, un membre notifie qu'il importe de se rassembler autour de projets à portée communale et non seulement villageoise. Il ne comprend pas tout à fait comment le développement du tourisme vert pourrait jouer en faveur de la communauté. Mme Campanella précise que, par exemple, l'idée de développer un projet de promotion des circuits-courts est l'occasion pour les citoyens de mettre en valeur leur commune et de se rassembler autour d'un projet commun fédérateur à portée communale.

En matière de sécurité routière, un membre souligne l'importance des lignes blanches sur les chaussées et souhaiterait qu'elles soient développées sur l'ensemble du réseau routier. M. Léonard précise qu'il n'est pas toujours possible de le faire car il faut tenir compte de la législation qui autorise seulement les marquages au sol sur les chaussées de minimum 5m20.

Un membre se demande ce qui provoque l'esprit de clocher. Il est précisé que les raisons sont multiples : liaison parfois difficile entre les différents villages, jeunes couples travaillant à l'extérieur de la commune, manque de transports en commun, absence d'organisme fédérateur, passé historique de la commune,...

Madame BAUSSON (de JNC) affirme qu'un organisme fédérateur permettrait de mieux communiquer sur les activités des associations, de faciliter le prêt de matériel et de créer un agenda commun des manifestations. M. Léonard explique que la commune a déjà tenté de récolter des informations sur les activités des associations mais qu'il n'est pas toujours aisé de les obtenir. Un membre propose de rendre ces informations accessibles sur le site de la commune. Un autre émet l'idée de créer une page Facebook. Toutefois, il importe qu'une personne gère la page quotidiennement car ce n'est pas le cas actuellement.

Divers

- Un membre souhaite que la commune fournisse un micro pour la prochaine réunion.
- Certains membres émettent une remarque quant à la présentation power-point qui leur semble un peu trop chargée.
- Les objectifs seront retravaillés lors de la prochaine CLDR qui devrait avoir lieu fin avril-début mai.

La réunion se termine à 9h35.